

VENTE : LA CNP CROIT POUVOIR ÉCHAPPER À SES RESPONSABILITÉS (suite)

Il y a un peu plus de dix ans la CNP tentait de mettre en vente tous les appartements. Prise à revers par la baisse des prix de l'immobilier, affaiblie par la détermination des résidents, elle avait dû abandonner son projet, et autoriser la location ou l'achat volontaire. Aujourd'hui, elle retente l'opération, dans des conditions d'obscurité étonnantes, alors même que son patrimoine a vieilli, que la gestion du groupe immobilier est bloquée, et que les interlocuteurs qu'elle propose changent à un rythme accéléré selon les rachats et restructurations au sein de la galaxie Caisse des Dépôts et Consignations (CNP, Agifrance, GFF...).

Un cabinet qui serait mandaté par la CNP, proposerait prochainement une réunion d'information, le passage chez vous d'un mètreur, pour préparer l'envoi en recommandé à chaque locataire des 6-8-12 allée Louise Labé, 3-7 rue Lauzin, 27 rue Rébeval d'une proposition de vente à prendre ou à laisser.

Les résidents réunis le 10-04-2002 ont décidé à l'unanimité de refuser de participer à toute réunion d'information convoquée par l'intermédiaire, tant que la CNP n'aura pas :

- rendu public le mandat dont celui-ci bénéficierait,
- délégué un représentant de la CNP pour négocier directement avec l'Amicale (décret du 26 juillet 1999).

De même, ils estiment qu'il n'y a pas lieu de laisser quiconque entrer chez vous pour mesurer votre appartement dans cette situation. Nous passerons chez vous pour vous proposer de signer la **Pétition** adoptée sur ces points.

pages : www.arglar.com cotisation : 29 € chèque libellé « Amicale ».

Amicale des Résidents 8, allée Louise Labé 75019 Paris
Fax : 01 42 03 78 57 Mél: ARGLAR@wanadoo.fr



VENTE : LA CNP CROIT POUVOIR ÉCHAPPER À SES RESPONSABILITÉS (suite)

Il y a un peu plus de dix ans la CNP tentait de mettre en vente tous les appartements. Prise à revers par la baisse des prix de l'immobilier, affaiblie par la détermination des résidents, elle avait dû abandonner son projet, et autoriser la location ou l'achat volontaire. Aujourd'hui, elle retente l'opération, dans des conditions d'obscurité étonnantes, alors même que son patrimoine a vieilli, que la gestion du groupe immobilier est bloquée, et que les interlocuteurs qu'elle propose changent à un rythme accéléré selon les rachats et restructurations au sein de la galaxie Caisse des Dépôts et Consignations (CNP, Agifrance, GFF...).

Un cabinet qui serait mandaté par la CNP, proposerait prochainement une réunion d'information, le passage chez vous d'un mètreur, pour préparer l'envoi en recommandé à chaque locataire des 6-8-12 allée Louise Labé, 3-7 rue Lauzin, 27 rue Rébeval d'une proposition de vente à prendre ou à laisser.

Les résidents réunis le 10-04-2002 ont décidé à l'unanimité de refuser de participer à toute réunion d'information convoquée par l'intermédiaire, tant que la CNP n'aura pas :

- rendu public le mandat dont celui-ci bénéficierait,
- délégué un représentant de la CNP pour négocier directement avec l'Amicale (décret du 26 juillet 1999).

De même, ils estiment qu'il n'y a pas lieu de laisser quiconque entrer chez vous pour mesurer votre appartement dans cette situation. Nous passerons chez vous pour vous proposer de signer la **Pétition** adoptée sur ces points.

pages : www.arglar.com cotisation : 29 € chèque libellé « Amicale ».

Amicale des Résidents 8, allée Louise Labé 75019 Paris
Fax : 01 42 03 78 57 Mél: ARGLAR@wanadoo.fr

